

ASSURANCES VIE : DU MIEUX AU 1ER AOUT 2015

Category: [Epargne](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



La publicité pour les assurances vie est parfois trompeuse. De nouvelles règles vont apparaître dans le paysage dans quelques mois.

Mettre en avant les risques encourus, afficher l'incertitude concernant les rendements futurs, clarifier les conditions applicables une fois l'offre promotionnelle passée, évoquer les frais, etc. Telles sont les principales obligations qui s'appliqueront aux publicités d'assurance-vie à partir de la mi-août 2015 suite à la publication d'une recommandation du régulateur de la banque et de l'assurance.

[Publicités trompeuses : des règles plus strictes pour l'assurance-vie](#)

Nous publions :

- Le communiqué de presse : [20150216 Communiqué ACPR publicités assurance vie](#)
- La recommandation 2015-R- 01 : [Registre officiel](#)
- La fiche pratique : [Fiche pratique publicités assurance vie](#)

